

Conseil municipal du 22 avril 2013.

Délibération n° 3. Accord local de représentativité au sein de la CAMY.

Sur l'accord local que vous nous proposez.

Première constatation. Il ne diffère pas fondamentalement de l'application stricte de la loi. Celle-ci limitait le nombre d'élus à 80 pour la CAMY. L'accord local en donne 10 de plus. Après des déclarations tonitruantes de maires dits de petites communes fustigeant le « totalitarisme » de Mantes la Jolie. En oubliant d'ailleurs que pas un seul d'entre eux n'avait consulté les habitants avant d'entrer à la CAMY, que pas un seul d'entre eux ne les a consulté quand cette adhésion signifiait que la gestion de l'eau allait être confiée à Véolia ou à la Lyonnaise.

Sur ces 10 élus, Mantes la Jolie n'en obtient qu'un alors qu'elle compte 43.000 habitants sur 120.000 que comptera la CAMY.

C'est mieux, il est vrai, que la répartition proposée par un groupe politique s'affirmant à la gauche de la gauche et qui ne proposait aucun élu nouveau pour Mantes la Jolie après avoir recueilli officiellement dans une ville voisine la procuration d'un élu UMP.

Et de toute façon, cela ne vous empêche pas de vous déclarer très satisfait.

D'ailleurs, cette fois-ci, vous n'envisagez plus de donner la parole aux Mantais comme vous l'aviez fait fait au mois de décembre dernier parce que cela vous arrangeait

Deuxième constatation. Cette petite « prime » de 10 élus ressemble à un petit cadeau de consolation pour certaines communes afin de leur permettre de sauver la face. Et cet accord permet surtout de ne plus parler de l'essentiel au nom du consensus retrouvé.

C'est qu'un autre accord de fond se cache derrière celui sur la représentativité.

Lors du dernier conseil municipal, vous avez réaffirmé votre volonté que le sport et la culture soient pris en charge par la CAMY.

C'est aussi le cas, à sa manière, de la majorité municipale de Mantes la Ville qui, pour équilibrer ses budgets futurs, envisage de concéder de nouvelles compétences à la CAMY.

Pour résumer, pour éviter d'avoir à annoncer une nouvelle hausse des impôts, certains élus veulent transférer leurs compétences à la CAMY.

Cependant il faudra bien que celle-ci puisse assumer ces nouvelles compétences et qu'elle trouve donc nécessairement de nouvelles ressources financières.

Or, celles-ci ne sont pas légions ! IL NE PEUT S'AGIR QUE DU DOUBLEMENT DE LA TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES ET DE LA FISCALISATION DE LA CAMY (*un impôt local directement prélevé par la CAMY*).

Autrement dit, parce qu'ils craignent d'annoncer une décision impopulaire, certains élus s'appêtent à la faire prendre par la CAMY. Après qu'ils aient été élus sans rien avoir dit auparavant !

Vous le voyez, nous sommes bien loin « de la conception d'un projet de territoire » avancé par certains. Surtout pour un territoire n'ayant aucune cohérence – ni en matière de transports, ni en matière de logements, ni en matière d'emploi.

Non la CAMY est tout simplement un prétexte pour certains pour contourner la baisse des dotations de l'Etat sans jamais s'attaquer aux décisions, voire pour faire assumer par une collectivité – un peu plus éloignée encore des gens et donc de leur sanction éventuelle – les conséquences de leur politique – comme Follainville-Dennemont – par exemple – quasiment au bord de la faillite au moment de son adhésion à la CAMY.

Le revers de la médaille, c'est un éloignement un peu plus important des citoyens de leurs élus, des décisions prises sans leur contrôle et, au bout du compte, je le dis à nouveau, de nouvelles augmentations d'impôts sans que les services rendus à la population ne progressent après les prochaines élections municipales.

C'est un jeu de dupes. Et je ne m'y prêterai pas. Je voterai contre ce nouvel accord.

Je ne me fais aucune illusion sur le résultat du vote de ce soir. Toutes les belles déclarations la main sur le cœur sur la citoyenneté sont à l'évidence oubliées. Elles ont servi le temps d'un scrutin. Et pour certains, elles n'avaient que cette utilité-là.

Il reste l'après 2014. Ce soir on pourra compter sur les doigts de la main les élus ayant le courage de défendre réellement les citoyens au-delà des intérêts politiques mais il sera nécessaire qu'il y en ait beaucoup – beaucoup plus après 2014.

Il faudra donc bien qu'une liste se constitue pour cela.